

Théorie amoureuse : petit glossaire conjugal

Autor(en): **Bachmann, Laurence**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **L'Émilie : magazine socio-culturelles**

Band (Jahr): **[92] (2004)**

Heft 1479

PDF erstellt am: **16.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-282673>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Théorie amoureuse

Petit glossaire conjugal

LAURENCE BACHMANN

L'idéal amoureux véhiculé par les médias sous-entend que chacun-e est libre de s'éprendre de qui elle/il veut, indépendamment de son origine et de ses caractéristiques sociales. En réalité, la plupart des couples sont homogames et suivent le principe du «qui se ressemble s'assemble».

Dans cette homogamie, l'homme est généralement supérieur à la femme sur presque tous les plans : âge, origine sociale, formation, profession, salaire, taille (7 cm en moyenne !), etc. «Tomber amoureux-eux», c'est donc généralement tomber sur «supérieur» que soi pour la femme et sur «inférieur» que soi pour l'homme¹. Ainsi, qu'on le nie ou non, femmes et hommes intériorisent la hiérarchie entre les sexes et la reproduisent plus ou moins inconsciemment.

Ces petits décalages entre les femmes et les hommes constituent un support pour l'accentuation des différences entre les sexes. Les choix conjugaux autour des investissements professionnels et domestiques de chacun-e, le déplacement d'un partenaire dans la ville de l'autre, etc., seront lourdement influencés par des arguments *objectifs* autour de l'implantation professionnelle, le salaire, la situation sociale de chacun-e des partenaires. L'ordre social se reproduit. Ad vitam æternam.

Homogamie: La femme et l'homme occupent une position sociale similaire ; ils viennent grosso modo du même milieu social, ont un niveau de revenu semblable et partagent les mêmes affinités culturelles.

Hypergamie: Concept androcentré (c'est-à-dire créé dans une perspective masculine) qui signifie que dans un couple hétérosexuel, l'homme occupe un statut supérieur à la femme. C'est le cas du médecin, par exemple, qui épouse une infirmière.

Hypogamie: Ici, l'homme occupe un statut inférieur à la femme : un infirmier épouse une médecin, par exemple.

¹Jean-Claude Kaufmann, *Sociologie du couple*, PUF, 1993.

